



L'essentiel de l'offre

Eko c'est une carte, une appli, une agence, une offre simple et sans surprise, sans condition de revenu et sans engagement qui inclus :

UNE CARTE

Une carte Mastercard internationale que vous utilisez dans le monde entier.

Les retraits dans les distributeurs Crédit Agricole.

Un forfait de 25 retraits/ an en France hors distributeurs Crédit Agricole et dans les pays membres de l'Espace Economique Européen (EEE).

Un forfait de 10 retraits/ an dans les pays hors de l'EEE⁽¹⁾.
Plafond de paiements : 1200€ par mois / Plafond de retraits : 300€ sur 7 jours glissants

Les paiements par carte dans l'EEE, en euro, leu roumain et couronne suédoise sont inclus.
Les paiements par carte en autres devises et dans d'autres pays sont possibles et soumis à la tarification en vigueur dans votre Caisse Régionale.

Le paiement sans contact pour vos achats au quotidien / Le paiement avec votre mobile grâce à Wero⁽²⁾, Apple Pay⁽³⁾ et Samsung Pay⁽⁴⁾

Des garanties d'assurance⁽⁵⁾ et assistance pour être serein dans tous vos déplacements

UNE APPLI

L'application Ma banque⁽⁶⁾ pour suivre vos comptes au quotidien et vous aider dans la gestion de votre budget.

UNE AGENCE

Vous choisissez l'agence qui vous convient et bénéficiez, quand vous le souhaitez, de l'accompagnement d'un conseiller pour la gestion de votre compte mais également sur tous vos projets (épargne, immobilier, assurances, ...).

LES VIREMENTS

Les virements SEPA et hors SEPA émis dans la limite du solde du compte et reçus de façon illimitée.

DES ALERTES

Pour vous informer, par SMS, de la mise à disposition de vos moyens de paiement ainsi que lorsque votre compte devient débiteur, qu'un débit existant s'accroît, ou que des opérations susceptibles de faire l'objet d'un rejet (chèque, prélèvement, Titre Interbancaire de Paiement) se présentent sur votre compte débiteur.

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Inclus



Bon à savoir

L'ouverture définitive de votre compte Eko ainsi que l'octroi des moyens de paiement sont réalisés sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale au sein de laquelle l'offre est souscrite. La cotisation est susceptible d'évolution conformément au barème tarifaire en vigueur portant les principales conditions générales de banque de la Caisse régionale. Les produits et services non inclus dans l'offre Eko sont facturés selon ce même barème tarifaire en vigueur. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Bien que l'offre Eko comprenne une carte à contrôle de solde et n'inclut pas de découvert autorisé, certaines opérations peuvent vous mettre en situation de découvert si vous ne les anticipez pas :

- Certains terminaux de paiement ne permettent pas de contrôler le solde de votre compte (par exemple certains parkings, certaines stations-service) : les opérations pourront, de façon exceptionnelle et pour un montant limité indiqué au contrat, être réalisées avec votre carte Eko sur ces appareils même si votre solde est insuffisant.
- D'autres opérations peuvent vous mettre en situation de découvert si vous ne les anticipez pas (paiements par chèque ou prélèvements) ou pourront être rejetées.

Lorsque votre compte est à découvert, des frais pourront vous être facturés selon le barème tarifaire en vigueur dans la Caisse régionale au sein de laquelle vous avez souscrit l'offre Eko.

⁽¹⁾ Espace économique européen : 27 pays de l'Union européenne plus Norvège, Islande et Liechtenstein.

⁽²⁾ Offre soumise à conditions réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole.

L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

⁽³⁾ Apple Pay : Offre soumise à conditions et à une adhésion spécifique. Les appareils Apple compatibles sont iPhone 6/6+ et modèles plus récents (y compris l'iPhone SE) et l'Apple Watch. Pour plus de renseignements sur les appareils Apple compatibles, consultez le site Internet d'Apple : <http://www.apple.com/fr/apple-pay/>. Apple Pay est une marque déposée et un service proposé par Apple Inc. Samsung Pay et Apple Pay fonctionnent pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant (la catégorie (débit, crédit, ou prépayé) figurant sur votre carte éligible et affichant la marque de celle-ci et (ii) le paiement en mode sans contact avec un terminal conforme équipé de la technologie NFC (Near Field Communication).

⁽⁴⁾ Samsung Pay : Offre soumise à conditions et à une adhésion spécifique. A ce jour, les smartphones compatibles sont les modèles Samsung Galaxy S10 / S10+ / S10e, S9+ / S9, S8+ / S8, S7 edge / S7, Note8, Note9, A40, A50, A70, A80, A9, A8, A6, A6+, A5. Galaxy Watch, Gear S3 et Gear Sport. Galaxy Watch Active destinés au marché français. D'autres modèles d'appareils Samsung Galaxy compatibles pourront être ajoutés à la liste ci-dessus. La liste des appareils Samsung compatibles est accessible sur le site de Samsung.fr et/ou sur le site internet de votre Caisse régionale. Samsung Pay est une marque déposée par Samsung et un service proposé par Samsung.

⁽⁵⁾ Les contrats d'assistance, d'assurance et de services ou de conciergerie, pour le compte des Assurés, sont souscrits par CAMCA Courtage, dûment mandaté à cet effet par l'Emetteur, auprès de :

1) Pour l'assistance : EUROP ASSISTANCE Italia S.P.A, intervenant également sous sa dénomination commerciale « EUROP ASSISTANCE INSURANCE », entreprise d'assurance de droit italien, au capital de 12 000 000 €, immatriculée au Registre des Entreprises de MILAN sous le numéro 80039790151, sise Piazza Trento, 8, 20135 Milano MI, Italie, soumise au contrôle de l'Istituto per la vigilanza sulle assicurazioni (IVASS), P.IVA 01333550323, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont l'établissement est situé au 1 Promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 897 600 359 RCS Nanterre

2) Pour l'assurance : CAMCA Mutuelle (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53, rue la Boétie 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053), société régie par le Code des Assurances.

3) Pour les contrats de services ou de conciergerie, pour les cartes en bénéficiant : EUROP ASSISTANCE France, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.136.384 euros, dont le siège social se situe 1 Promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903 RCS Nanterre

CAMCA Courtage est courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07002817 (www.orias.fr), Société par actions simplifiée au capital de 625 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 681 985, ayant son siège social sis 53, rue la Boétie -75008 PARIS.

CAMCA Mutuelle et CAMCA Courtage sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

⁽⁶⁾ Téléchargement et accès gratuits, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, compris dans l'offre EKO.

Votre Caisse régionale s'engage à vous laisser 30 jours pour renoncer gratuitement à la souscription de votre contrat.